

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 25 septembre 2015
(convocation du 18 septembre 2015)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Septembre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain à partir de 13h20
M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel à partir de 11h35
M. LABARDIN Michel à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 13h30
M. DAVID Alain à M. HERITIE Michel
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 9h50
M. MANGON Jacques à Mme IRIART Dominique à partir de 13h05
Mme VERSEPUY Agnès à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10h45 et à partir de 12h20
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin
M. TURBY Alain à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 12h30
M. AOUIZERATE Erick à M. GARRIGUES Guillaume à partir de 13h05
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 12h10
Mme CALMELS Virginie à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHAZAL Solène à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à partir de 12h40
Mme COLLET Brigitte à Mme WALRYCK Anne à partir de 13h20
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHaire Pierre à partir de 13h20
M. DAVID Yohan à Mme BREZILLON Anne à partir de 12h30

M. DELAUX Stephan à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 12h15
Mme DESSERTINE Laurence à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 10h
M. FETOUI Marik à Mme VILLANOVE Marie-Hélène
M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick à partir de 10h40
Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. HICKEL Daniel à partir de 12h55
Mme FRONZES Magali à M. FRAILE-MARTIN Philippe de 10h à 11h30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 13h35
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 12h30
M. LE ROUX Bernard à M. TOURNERIE Serge à partir de 12h40
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 13h35
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine
M. PADIE Jacques à M. GUICHARD Max
M. RAUTUREAU Benoît à M. PUJOL Patrick à partir de 12h05
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain de 9h50 à 10h20 et à partir de 12h30
M. ROBERT Fabien à M. JUNCA Bernard à partir de 10h30
M. SILVESTRE Alain à Mme BERNARD Maribel
Mme THIEBAULT Gladys à Mme CHABBAT Chantal
M. TRIJOULET Thierry à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël à partir de 11h20
M. CHAUSSET Gérard à partir de 13h30
M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h35

LA SEANCE EST OUVERTE

**Régie du MIN de Bordeaux-Brienne - Compte financier de l'exercice 2014 -
Balance générale - Bilan - Compte de résultats - Rapport d'activités**

Monsieur COLES présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le compte financier établi pour l'exercice 2014 est joint au présent rapport. Il a été validé par le Conseil d'administration de la régie du Marché d'intérêt national (MIN) le 23 juin 2015 et fait apparaître les résultats suivants :

1 – SECTION EXPLOITATION

La somme des charges constatées au 31 décembre 2014 s'élève à 3.921.148,42 € (+ 30,25 % par rapport à l'exercice 2013) et celle des produits à 3.981.350,01 € (+ 29,13 %).

Cette progression du chiffre d'affaires global s'explique par l'impact des sinistres (coût pris en charge par l'assurance), d'une reprise de provision et de l'augmentation du coût des déchets. Cette dernière augmentation est en partie comblée par l'arrivée de nouveaux clients.

Le résultat de la section d'exploitation est excédentaire de 87.525,29 € avant impôt sur les sociétés et de 60.201,59 € après impôt.

Ce résultat est en réduction de – 17,11 % par rapport à l'exercice précédent (+ 72 K€) mais demeure excédentaire.

En 2014, la régie du MIN a connu une progression quant à son occupation de surfaces notamment dans la halle des grossistes en fruits et légumes, avec une optimisation des espaces commerciaux concédés et dans les autres bâtiments avec l'arrivée en fin d'exercice d'un acteur majeur (Promocash) de la distribution des produits alimentaires.

.../...

La mise en concession des surfaces est par conséquent proche de 100 % au regard des espaces immédiatement disponibles.

De plus, il est à noter les particularités suivantes liées à l'exercice 2014 :

A – Dépenses d'exploitation

1) Deux sinistres survenus en 2013 (inondation le 26 juillet et incendie le 31 octobre 2013, de 4 emplacements de la halle fruits et légumes) ont eu des répercussions financières en 2014 avec 180 K€, constatées en dépenses exceptionnelles.

2) La fin de la prestation de collecte et de traitement des déchets par Bordeaux Métropole a fait progresser ce poste de dépenses de 546 %, soit 298 K€ de charges au lieu de 46 K€ en 2013.

3) Les postes de dépenses liées à l'emploi des agents de la régie et à la main d'œuvre extérieure ont progressé de 3,27 %, suite au départ à la retraite et aux progressions statutaires de carrière des agents.

4) Des risques tangibles ayant été identifiés et chiffrés ont donné lieu à la création de provisions pour un montant total de 371 K€ (clients douteux, sinistres, social).

B – Recettes d'exploitation

1) Les sinistres de 2013 ont été en grande partie indemnisés ce qui a généré des recettes exceptionnelles compensant les dépenses indiquées dans le paragraphe précédent.

2) De nouveaux concessionnaires sont arrivés durant l'exercice comme évoqué en préambule : 3 dans la Halle des fruits et légumes (Petits Capus, Loc'Halle Bio, Vincent F & T), 2 entrepôts (Promocash, arrivée le 15/10/2014 et Méric), ainsi que 3 surfaces complémentaires pour des clients déjà présents (Mainjolle, Fleurametz, ABC Food) ; ces évènements ont fait progresser les recettes de 150 K€ sur l'exercice 2014.

3) La reprise d'une provision pour risque d'un montant de 443 K€ constituée en 2012 a également participé sensiblement à la progression des recettes globales.

II – SECTION INVESTISSEMENT

A – Dépenses d'investissement

La somme globale des dépenses d'investissement est de 906 K€.

Elle est composée de :

- travaux pour un total de 216 K€ (détail en pages 26 et 27 du compte financier), dont les principaux sont listés ci-après :

..../....

Travaux Aquiflor	32 K€
Emplacement Maziane	27 K€
Matériel et rénovation restaurant	29 K€
Chambres froides entrepôts	22 K€
Reprises partielles des enrobés	12 K€
Véhicule UGAP	11 K€

- 153 K€ d'amortissement des subventions transférées par Bordeaux Métropole, de 82 K€ de non-valeurs clients douteux, de 443 K€ de reprise de la provision pour risque, et de 12 K€ pour emprunts et dettes assimilés.

B – Recettes d'investissement

La somme des recettes d'investissement de l'Etablissement, soit 1.552 K€, est composée de 1.054 K€ d'amortissement de l'actif dont 964 K€ du patrimoine transféré par Bordeaux Métropole, de 371 K€ de provisions pour risques constituées sur l'exercice, de 90 K€ de cautions versées liées aux nouvelles concessions listées ci-dessus et de 36 K€ de report de l'exercice précédent.

III – DETAIL DES PRINCIPALES VARIATIONS DE LA SECTION EXPLOITATION

COMPARATIF 2014/2013

SECTION EXPLOITATION - VUE D'ENSEMBLE PAR CHAPITRES						
DEPENSES						
<i>Chap.</i>	<i>Libellé</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>			
		<i>Réalisations</i>	<i>Réalisations</i>	<i>variations</i>		<i>%</i>
O11	Charges à caractère général	464 094,52	475 922,59	11 828,07		2,55%
O12	Charges de personnel et assimilés	1 354 592,61	1 398 877,07	44 284,46		3,27%
63	Impots et taxes	23 244,40	22 165,47	-1 078,93		-4,64%
65	Autres charges de gestion courante	46 209,82	381 189,73	334 979,91		724,91%
O14	Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00		
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00		
67	Charges exceptionnelles	1 225,62	189 274,25	188 048,63		15343,14%
68	Dotations amortissements et provisions	1 053 753,27	1 426 395,31	372 642,04		35,36%
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	67 449,93	27 324,00	-40 125,93		-59,49%
	TOTAL	3 010 570,17	3 921 148,42	910 578,25		30,25%

SECTION EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE PAR CHAPITRES
RECETTES

Chap.	Libellé	2013	2014		
		Réalisations	Réalisations	variations	%
70	Ventes de produits, prest, serv, march,	2 788 081,28	2 945 604,96	157 523,68	5,65%
713	Variation des stocks.	0,00	0,00	0,00	
72	Production immobilisée.	0,00	0,00	0,00	
73	Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00	0,00	
74	Subventions d'exploitation	10 890,00	4 610,25	-6 279,75	-57,67%
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	
O13	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	47 792,76	47 029,64	-763,12	-1,60%
77	Produits exceptionnels	236 438,37	457 868,96	221 430,59	93,65%
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	526 236,20	526 236,20	100,00%
79	Transfert de charges	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL	3 083 202,41	3 981 350,01	898 147,60	29,13%

IV – RESULTAT GLOBAL

Conformément aux éléments figurant au bilan de l'Etablissement, le compte de résultat en cumul des deux sections s'établit comme suit :

Charges.....	4.828.015,26 €
Produits.....	5.553.908,96 €
Résultats.....	705.893,70 €

V – CONTEXTE ET EVOLUTIONS

L'Etablissement connaît, dans un contexte difficile, une situation stable et excédentaire au regard des exercices précédents, ce qui doit lui permettre de faire face aux enjeux actuels.

Il est précisé que la régie du MIN de Bordeaux n'a contracté aucun emprunt et finance en autonomie son fonctionnement et certains investissements.

D'importants changements au sein de la filière mais aussi dans l'environnement urbain du marché sont en cours. Les démarches d'optimisation doivent se poursuivre sur 2015 et des

investissements liés au plan de développement devraient intervenir afin de conquérir des activités économiques pour lesquelles des progressions sont envisageables.

VI – BALANCE GENERALE

La balance générale qui regroupe les mouvements et soldes comptables de l'exercice est incluse au compte financier annexé au présent rapport.

Le rapport établi par l'agent comptable du MIN et joint en annexe, fait apparaître que le MIN bénéficie d'une situation financière saine caractérisée par un équilibre structurel renforcé à l'issue des opérations de l'année : résultat faible mais positif, pas d'endettement, forte capacité d'autofinancement, niveau élevé du fonds de roulement et de la trésorerie.

VII – Compte rendu d'activités de la régie du MIN :

Le rapport d'activités 2014 (cf document joint) fait apparaître principalement :

- L'arrivée de nouveaux opérateurs (Promocash et de 3 nouveaux concessionnaires dans la halle centrale) ;
- La création d'un espace dédié à la production locale avec la société Loc'Halle Bio constituée de producteurs maraîchers locaux organisés en coopérative.
- La modification du système de collecte des déchets désormais assurée par une société privée et induisant des coûts plus importants (+ 252 K€).
- Le renouvellement du conseil d'administration en avril 2014 présidé par Maribel Bernard et l'arrivée d'un nouveau directeur, Pierre Pichardie.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5217-2

VU la convention de gestion du marché d'intérêt national signée le 21 mars 2011 entre la Communauté urbaine devenue Bordeaux Métropole et la régie du MIN

VU la délibération du Conseil d'administration du MIN du 23 juin 2015

VU le budget primitif de la régie du MIN pour l'exercice 2014

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

qu'il convient de présenter, au Conseil de la Métropole, en communication, le compte financier de la régie autonome du MIN de Bordeaux Brienne et le compte rendu d'activités 2014

DECIDE

Article unique : le Conseil de Bordeaux Métropole, informé, prend acte du compte financier de la régie autonome du MIN de Bordeaux Brienne avec un résultat d'exploitation de 60 201,59 €, ainsi que du compte rendu d'activités établis pour l'année 2014.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Mme BERNARD ne particpe pas au vote

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
8 OCTOBRE 2015

PUBLIÉ LE : 8 OCTOBRE 2015

M. MAX COLES